

Papeete le 8 septembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

REVALORISATION HISTORIQUE DES BOURSES DE L'ÉTAT POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS

Les étudiants étant particulièrement exposés à l'inflation, leur protection est une priorité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui a décidé une rénovation complète du système de bourses sur critères sociaux. Les principales mesures concernent :

- **L'augmentation générale du nombre de boursiers** (+ 35 000 étudiants boursiers prévus). En Polynésie, ce sont ainsi 1 716 demandes qui ont été traitées par le pôle des bourses pour que chaque étudiant puisse disposer de sa notification conditionnelle dans les temps. Ces données évolueront encore dans les prochains mois, car les établissements scolaires et les centres universitaires poursuivent la saisie des confirmations d'inscription de leurs étudiants. A titre indicatif, le nombre de dossiers validés était de 2 172 sur l'année 2022-2023.
- **La plus forte hausse des montants de bourses depuis 10 ans** : une revalorisation du montant mensuel des bourses de 37 € (4 415 fcfp) est mise en place pour tous les boursiers. Cette augmentation peut atteindre 66 à 127 € (7 916 à 15 155 fcfp) pour 20% d'entre eux.
- **La fin des effets de seuils** : aucun étudiant ne verra sa bourse diminuer d'un montant supérieur à l'augmentation des revenus de ses parents.

Dès cette rentrée 2023-2024, un versement anticipé au mois d'août a été réalisé pour les étudiants qui ont confirmé leur inscription dans l'enseignement supérieur post-bac et universitaire. En Polynésie française, 1 109 étudiants ont ainsi bénéficié d'une bourse sur critères sociaux.